

VILLIERS AU BOUIN

LUNDI 9 JUIN 2025



BROCANTE

VIDE-GRENIER

Particuliers / Professionnels

1€ le mètre linéaire

Organisé par L'AMICALE FETES ET LOISIRS DE VAB

Renseignements : 07.81.38.69.28 et 06.22.92.24.52

Buvette et restauration sur place

REGLEMENT

Accueil des exposants de 6h30 à 8h30

- . L'exposant devra remplir la fiche d'inscription, signer l'attestation sur l'honneur et acquitter
- . Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée sur le site
- . Les emplacements incluent un véhicule derrière le stand
- . La manifestation a lieu en extérieur et aucun matériel n'est fourni
- . Aucune annulation, absence ne donnera droit à remboursement sauf annulation de l'organisateur
- . Aucune installation ne sera prise après 8h30 pour raison de sécurité
- . L'organisateur se réserve le droit de faire emballer ou refuser la candidature pour manquement au règlement ou trouble de l'ordre de la manifestation
- . Les objets déballés appartiennent et sont sous la responsabilité en cas de perte, de casse, de vol ou tout autre préjudice
- . Les exposants attestent que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente et en certifient la provenance. Ils certifient qu'ils n'ont pas fait plus de deux vide-greniers au cours de l'année civile
- . Déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30 novembre 1987 relative à la prévention et la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers)
- . Lors de son départ, l'exposant doit laisser son emplacement propre et libre de tout dépôt.